



# COMPTE-RENDU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION visioconférence

02-05 mai 2020

Le Secrétariat général

**Diffusion** : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

*Le présent compte-rendu a été adopté en séance du 06 juin 2020.*

**Membres du Conseil d'administration** : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Valérie Contoz, Stéphane Corvée, Malice Devergies, Magali Godin, Nathalie Huet, Julien Laffay, Catherine Levasseur, François Machavoine, Jean-Michel Richard, Thierry Stempfel, Bach-Lien Tran

**Excusée** : Patricia Corti

**Invités** : Paul-André Tramier (Président d'honneur)

**Assistent** : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC) Philippe Limouzin (DTN)

### 0. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 18 avril 2020

**Vote n°1 : validation du compte-rendu du CA du 18 avril 2020**  
Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**  
Adoption à l'unanimité

### 1. Communication du Président

- La BWF propose la tenue de son Assemblée générale en visioconférence le 29 juin.
- Une réunion du CNOSF s'est tenue sur la reprise de la scolarité et l'implication des fédérations sportives. Ont été évoqués la responsabilité, l'accessibilité, voire encore la rémunération des intervenants. Réelle charge de travail induite par la réouverture des écoles pour les mairies, celle des gymnases ne sera donc pas une priorité. Le CNOSF a demandé aux fédérations d'adopter une position commune quant au fait de ne pas accéder aux demandes de remboursement partiel des licences, ce qui a été acté à l'unanimité. Ce positionnement doit s'accompagner d'une communication de la fédération car tous les échelons, ligues, comités et clubs, seraient potentiellement touchés en cas de remboursement.
- Après débat, il est proposé une année glissante, sous forme de « crédit de licence » pour la saison 2020/2021 pour les primo licences prises à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020. Une consultation des organes déconcentrés devra être réalisée, ces derniers étant directement impactés par cette décision.

**Vote n°2 : validation du principe d'un « crédit de licence » pour la saison 2020/2021 aux primo licenciés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020.**  
Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**  
Adoption à l'unanimité

Le secteur Communication se charge de contacter les OD sur cette proposition.

- Communication sur la sortie du confinement : une vidéo du président doit être enregistrée, en l'absence des guides de reprise édités par le ministère, il est difficile d'en prévoir la teneur. 3 vidéos avec 3 scénarii différents seront réalisées, afin de pouvoir mettre en ligne la version appropriée dès le 11 mai. Philippe Le Van a été consulté afin d'établir des préconisations pour la reprise du badminton par les scolaires avec aménagement des salles, des terrains.

## 2. Communication de la DTN

---

La DTN n'a pas d'informations complémentaires à celles qui ont été données par le Président.

## 3. Points soumis au vote du Conseil d'administration

---

### 3.1 Secteur Administratif

#### 3.1.1 Modalités de la campagne électorale

Deux questions importantes sont posées ici :

- Faut-il maintenir l'AG de septembre ?
- Faut-il maintenir le débat sur la gouvernance ?

Le CA s'accorde sur le fait qu'il n'y a aucune urgence à statuer sur le report, pour le moment, ce qui impliquerait, à date, le début de la campagne électorale le 14 septembre 2020, 2 mois avant les élections.

Présentation des moyens techniques et financiers qui permettront de couvrir la campagne électorale. Après débat sur les moyens financiers alloués à chaque équipe pour la campagne, le CA s'accorde un montant de 4 500€ par équipe.

**Vote n°3 : prise en charge, à hauteur de 4 500 € par liste, des frais induits par la campagne électorale fédérale.**

Nombre de votants : 15 voix / **14 voix pour, 1 voix contre**  
Adoption à la majorité

Les comptes fédéraux sont consultables sur demande, aucune copie et photo n'est autorisée, seule la prise de notes est acceptée.

### 3.2 Secteur Financier

#### 3.2.1 Clôture des comptes 2019

##### 1- Résultats 2019 (en attente validation CAC)

Le Trésorier général présente le projet de clôture des comptes et détaille le résultat.

##### 2- Point sur situation financière de la fédération

Pertes du 15 mars au 15 juillet (dossier remonté au ministère) – 31 août pour les tournois

##### 3- Présentation de l'évolution du prévisionnel de trésorerie (en fonction des informations connues ou estimées à ce jour)

Le prévisionnel de trésorerie ne prend en compte que les charges fixes salaires et charges nécessaires au fonctionnement de la structure.

##### 4- Budget prévisionnel 2020

Le Trésorier rappelle que le budget prévisionnel 2020 a été validé lors de la dernière Assemblée générale en 2019 et une version réactualisée a été présentée lors du CA de janvier 2020.

Face aux nombreuses incertitudes, il est réactualisé de façon hebdomadaire.

- Manque de visibilité sur les prises de licences et leurs dates (le prévisionnel est basé sur une baisse de 10% de licenciés),
- Pertes à venir sur le droit sur les 2€ tournois septembre à décembre 2020 – 138.000€,
- IFB : inquiétudes sur l'organisation et l'équilibre financier de l'édition 2020 (*investissement fédéral 320k€ et risque important sur la billetterie – mesures sanitaires, distanciation sociale limitant à moins de 800 places, participation des étrangers, et principalement des asiatiques, participation des bénévoles et du corps arbitral*)

Un important travail de recherche d'économies a déjà été réalisé secteur par secteur sur les charges :

Économie : 268.000 sur les secteurs

Administratif et financier :	- 30.000€
Communication :	- 33.000€
Diversité des Pratiques :	- 102.000€
Territoires Durables :	- 30.000€
Haut Niveau :	- 50.000€
Emploi-Formation :	- 23.000€

#### 5- **Emprunt bancaire garanti par l'Etat :**

Contact pris avec la banque pour un montage du dossier en juin (enveloppe entre 500 et 700.000€) sous réserve de besoins financiers de la fédération.

Le prêt est limité à 25% des recettes hors subvention et événementiel.

Le crédit est à rembourser sur un an (faible taux et % garantie de l'Etat), sinon il est échelonné sur 1,2,3,4 ou 5 ans, avec un taux qui sera défini en fonction du marché.

#### 6- **Ligues :**

Une analyse de la situation financière de chaque ligue est en cours de réalisation.

#### 7- **Présentation du sous-groupe travail et propositions – Stéphane Corvée**

Plan d'aides à la reprise par un fonds

Propositions d'abondement du fonds via l'emploi et le dialogue de gestion 2021

#### 8- **Point détaillé sur les IFB (scénarii possibles) – Magali Godin, Pascal Bildstein**

- Explications des différents scénarii
- Pertes importantes en termes de billetterie : 2 sièges entre spectateurs et un rang vide entre chaque rangée, restauration, interrogations sur la participation des étrangers et principalement des joueurs asiatiques, participations des bénévoles et des officiels techniques
- Édition a minima sans journée des présidents et autres événements périphériques
- Relation étroite avec la BWF

### 3.3 Secteur Diversité des Pratiques

#### 3.3.1 Réduction du coût des inscriptions des championnats interclubs nationaux pour la saison 2020/2021

Le CA est informé qu'une réduction de 20% du montant de l'inscription aux ICN pour l'ensemble des clubs représenterait un manque à gagner de 7.320€ pour la FFBaD. La situation financière actuelle et le manque de visibilité quant à la reprise ne permettent pas de donner une suite favorable à cette demande.

**Vote n°4 : il est proposé de se prononcer contre la remise de 20% du montant des inscriptions aux ICN.**

Nombre de votants : 14 voix / **6 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions**

La mise en place d'une réduction de 20% du montant de l'inscription aux ICN pour la saison 2020-2021 est rejetée.

#### 3.3.2 Modification des règlements CIJ et CEJ

Suite à des questionnements sur les règlements CEJ et CIJ et des problèmes de non-respect de certains articles du règlement CIJ, le secteur Diversités des Pratiques a réfléchi pour améliorer ces règlements et a fait des propositions pour clarifier les articles des règlements n° GUI04.03 CEJ et GUI04.04 CIJ.

**Vote n°5 : validation des propositions du secteur Diversité des Pratiques relatives aux modifications des règlements des CIJ et CEJ**

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

Adoption à l'unanimité

### 3.4 Secteur Territoires Durables

#### 3.4.1 Stratégie de rayonnement international de la fédération

Philippe Limouzin présente le dossier. Il se développe en cinq axes :

- 1) Gagner des médailles, c'est le meilleur support pour faire parler d'une discipline.
- 2) Organiser des événements internationaux, c'est une vitrine de la France sur le monde du badminton.
- 3) Placer des représentants dans les instances internationales, c'est participer à la prise de décisions politiques et techniques et montrer que la France y prend part.
- 4) Réaliser des actions de terrains :
  - Cela permet de renforcer la crédibilité de la France,
  - Porter des actions des partenaires institutionnels (BWF, BE, COMEBA, PARIS 2024),
  - Développer des accords bilatéraux,
  - Rayonner à partir des territoires ultramarins,
  - Développer l'axe de la Francophonie.
- 5) Impliquer des acteurs français du monde économique du badminton.

Tous ces axes interagissent entre eux. Il faut maintenant affiner la pertinence de s'impliquer dans les instances afin d'être le plus efficient pour l'intérêt du badminton français, avant de donner une suite favorable à cette stratégie.

## **4. Points d'information des secteurs**

---

### **4.1 Point d'information des cellules**

Il n'y a pas d'information complémentaire, les personnes s'étant exprimées lors des différents sujets au cours du Conseil d'administration.

### **4.2 Secteur Territoires Durables**

#### **4.2.1 Stratégie Airbadminton**

Les informations nous parvenant des pouvoirs publics, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le secteur Territoires Durables souhaite travailler sur une possibilité de reprise du badminton en extérieur, et poursuivre ses travaux de réflexion sur la stratégie du Airbadminton, qui est la version codifiée du badminton en extérieur. Le Conseil d'administration encourage le secteur à poursuivre la réflexion sur le Airbadminton.